

# LA RÉPUBLIQUE

# ***En Marche !***

Cabriès-Calas, le 13 juin 2017

Madame, Monsieur,

Vous m'avez interpellé par courriel le 12 Juin 2017, sur la place du vin dans notre société d'aujourd'hui et de demain.

Le vin demeure un des symboles forts de notre culture, un atout pour notre pays et un élément majeur de notre art de vivre. Inscrit dans notre patrimoine historique, traditionnel, le vin fait partie intégrante de notre ADN et contribue grandement, de par ses qualités gustatives, au rayonnement de notre pays dans le monde.

Présents dans la vie quotidienne des français, autour d'un bon repas, pour fêter un événement, ou par passion du produit, le vin est présent sur les tables et contribue au renforcement des liens familiaux et sociaux, synonyme de bien-être et valeur refuge, il bénéficie d'un capital sympathie puissant de la part de nos concitoyens.

Cet art de vivre à la française, que beaucoup nous envie, est le fruit d'une culture ancestrale, de savoir-faire, et de la passion de nos agriculteurs, œnologues et professionnels viticoles.

Fort de cette renommée, le secteur viticole représente de sérieux enjeux économiques et écologiques. C'est un secteur qui emploie 60 000 postes directs et indirects, et en valeur financière, la France est le 1er pays exportateur de vin au monde, autant d'atouts qui méritent d'être préservés et soutenus.

Pour maintenir cette compétitivité, il est nécessaire de stimuler les exportations grâce à des conditions tarifaires plus favorables. Le marché viticole chinois est en plein essor, possédant aujourd'hui le 2<sup>e</sup> vignoble du monde en termes de superficie, il faudra inexorablement anticiper ce fort potentiel concurrentiel.

En outre, une revalorisation et un meilleur cadrage des labels et appellations d'origine contrôlées et protégées (AOC & AOP au niveau européen notamment), seront une garantie d'authenticité, de typicité de chaque vin (en le reliant à un savoir-faire précis) mais aussi un gage de qualité qui doit être mis en avant. Les ODG (organismes de défense et de gestion) sont des acteurs majeurs pour renforcer ce gage de qualité. Une véritable politique de qualité vitivinicole est nécessaire et permettra ainsi une reconnaissance accrue de nos AOC.

Concernant l'environnement, il convient pour l'intérêt de tous, et sans créer d'opposition entre le bio et le vin conventionnel de se pencher sur la question de l'utilisation des pesticides et produits phytosanitaires. Ceux-ci représentent un danger à termes pour les agriculteurs, viticulteurs et les consommateurs. Il est bien évident que la réponse ne passe pas uniquement par le BIO mais aussi par l'évolution des modes de production et d'innovation. Pour cela nous devons intégrer l'ensemble des acteurs dans le débat sur les attentes environnementales, afin d'atteindre un objectif commun de développement durable dans le secteur viticole.

De plus, les vignes constituent une barrière naturelle efficace contre les incendies qui ravagent chaque année notre biodiversité sur tout le territoire, le maintien et la préservation de ces champs sont d'une importance capitale.

Il ne faut toutefois pas nier la réalité du risque accru pour la santé publique d'une consommation excessive des vins et spiritueux. Or ce ne sont certainement pas les producteurs de vin qui sont à blâmer.

La lutte contre la consommation excessive et l'alcoolisme est une question centrale de santé publique. Toutefois les recommandations proposées par les pouvoirs publics en termes de lutte doivent être en cohérence avec la réalité du terrain et ne doivent pas être discriminantes envers la sphère viticole.

Je pense que des solutions peuvent être apportées sur le terrain de la prévention et surtout de l'éducation. Une consommation responsable est possible, elle passe à mon sens par une démarche fondée sur l'éducation des jeunes et la responsabilisation des adultes. En effet, la population doit être sensibilisée aux risques certes mais également éduquée à l'art de vivre dans le domaine des vins. D'autant que ce secteur peut donner lieu à de nombreux débouchés professionnels et créer de véritables vocations pour les générations à venir. Les écoles d'œnologie par exemple sont un bon moyen de se familiariser avec la spécificité de ce domaine, mais demeurent encore trop élitistes et trop coûteuses pour bon nombre de nos concitoyens. Il faut démocratiser ce secteur pour permettre un apprentissage de cette belle culture et par là même, sensibiliser aux risques de santé publique.

C'est pourquoi j'apporterai tout mon soutien à la consommation responsable que vous défendez.

Je suis par ailleurs favorable à l'ouverture d'un dialogue, et débat entre les différents acteurs du secteur viticole et les acteurs publics. La transversalité entre les différents ministères et acteurs concernés que vous évoquez est à mon sens indispensable pour des solutions viables et efficaces.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma parfaite considération.

**Mohamed LAQHILA**  
Candidat *La République En Marche*  
Aux élections législatives des 11 et 18 juin 2017  
11<sup>o</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône